

NOTE A L'ATTENTION DES ETUDIANTS DE LA PACES

CONVOCATION

Tous les étudiants de la PACES, sont convoqués le **Mardi 12 juillet à 10h00** aux Antilles et **11 h00** en Guyane :

- en Guadeloupe, amphi Benjamin
- en Guyane, amphi P1
- en Martinique, amphi P1

Vous devez vous présenter muni de votre document de confirmation de choix (imprimé sur internet), daté, signé et de votre pièce d'identité.

Aucun changement de choix n'est possible après la fermeture de la procédure de choix sur internet, soit du **jeudi 7 au dimanche 10 juillet inclus**.

Pour ceux qui ne pourraient être physiquement présents, vous pourrez donner procuration à une tierce personne avec la photocopie de votre pièce d'identité.

Pointe à Pitre, le 6 juillet 2011.

Le coordonnateur de la PACES,

Pr Georges JEAN-BAPTISTE